

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE LA JEUNESSE
LILLES (GBR) - 17-22/08/2020
JUNIOR CUP
BUCAREST (ROU) – 6-12/07/2020

ARC A POULIES CADET/JUNIOR TAE

MODE DE SELECTION

Le nombre de places pour le Championnat d'Europe de la jeunesse est de 3 tireurs maximum pour chaque catégorie (junior et cadet, homme et femme).

Le processus de sélection est ouvert à tous les archers licenciés à la FFTA pour la saison sportive 2020, de nationalité française.

EPREUVES DE SELECTION

Pour pouvoir prendre part au processus de sélection, chaque archer doit faire acte de candidature par mail (a.reculet@ffta.fr) en indiquant la catégorie d'âge et d'arme dans laquelle il souhaite concourir avant le **14 avril 2020**, le tout accompagné d'une copie numérisée de son passeport dont la date de validité doit être au moins ultérieure au 15 janvier 2021 ou de leur carte nationale d'identité en cours de validité et pour les mineurs, d'une copie de l'autorisation de sortie du territoire annuelle. Enfin, pour être sélectionnable, les archers inscrits sur liste ministérielle doivent être à jour de leur surveillance médicale réglementaire 2020.

Le processus de sélection s'appuie sur deux épreuves.

1^{ère} épreuve de sélection

La première épreuve de sélection consiste à réaliser pendant la période allant du 01/04/2020 au 01/06/2020 en compétition officielle (inscrite au calendrier officielle de la FFTA, de la WAE ou de la WA) au moins une fois le minima de score suivant :

Junior homme : 695 points

Junior femme : 680 points

Cadet : 685 points

Cadette : 675 points

Chaque archer réalisant le minima de score demandé pendant la période indiquée doit faire parvenir sa feuille de marque par mail à a.reculet@ffta.fr avant le 5 juin 2020.

2^{ème} épreuve de sélection

La deuxième épreuve de sélection consiste à réaliser au TNJ3 se déroulant le 5 et 7 juin 2020 à Vagney le minima de score suivant :

Junior homme : 695 points

Junior femme : 680 points

Cadet : 685 points

Cadette : 675 points

Le règlement de ces épreuves et les modalités de classement sont détaillés en annexe.

L'équipe de France qui participera au championnat d'Europe et à la Junior Cup de Bucarest :

- Sera composée, le cas échéant, du ou des archers sélectionnés à une manche de la coupe du Monde FITA 2020,
- Sera complétée du premier archer du classement final du processus de sélection à condition d'avoir réalisé le minima de score demandé.
- Pourra être complétée, dans l'intérêt de l'équipe de France par le comité de sélection d'un ou de plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection.
- La direction technique nationale pourra, le cas échéant, compléter l'équipe de France participant à la Junior Cup d'un ou plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection.

En fonction des conditions météorologiques, le niveau de performance détaillé ci-dessus pourra être réévalué sur décision de la DTN à l'issue des épreuves.

La sélection pour le championnat d'Europe sera définitive le 9/06/20.

Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection

La DTN et le comité de sélection composeront les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ainsi que ses résultats antérieurs.

En outre, la DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international, le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Chaque archer se présentant à une épreuve de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée.

ANNEXE

REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT

A l'issue des deux épreuves de sélection, un classement final est établi à partir de la somme des scores réalisés. En cas d'égalité, le nombre de 10, puis de X sera pris en compte. Enfin, le score le plus élevé lors du 2x36 flèches de la 2^{ème} épreuve puis le nombre de 10 puis de X sera pris en compte pour établir un classement sans égalité.